

Question orale de A. LARIDON, Conseiller communal, relative à la mise en place du plan d'urgence demandé par les syndicats et les travailleurs du CPAS d'Anderlecht.

A. LARIDON donne lecture du texte suivant :

A. LARIDON leest de volgende tekst voor :

Mes questions pour le président du CPAS et le collège sont les suivantes :

Depuis l'action de grève du 7 janvier 2025 et la réunion d'urgence qui a été organisée notamment entre le bourgmestre, le président du CPAS et la région, quelles ont été les avancées et réponses face au plan d'urgence déposé par les syndicats des travailleurs du CPAS en décembre 2024 ?

Le 7 Janvier 2025, Monsieur le bourgmestre et Monsieur le président du CPAS ont annoncé qu'un million d'euros était débloqué afin de créer une cellule "anti-fraude".

Quant est-il de cette cellule ? Quels sont les fonctions et postes pourvus par cette cellule ? Quelles revendications reprises dans le plan porté par les syndicats sont prises en compte sur base de cette cellule ?

Depuis le 7 janvier est-ce que des fonds supplémentaires ont été débloqués par la région ?

Quelles mesures ont été prises afin d'améliorer les conditions de travail afin de pouvoir faciliter le recrutement de travailleurs de premières lignes ?

Monsieur le Bourgmestre dit qu'une réunion de travail avec les syndicats de cette tenue le mardi 21 janvier 2025 dans le cadre du comité syndical de base.

Cette réunion a permis d'aborder l'ensemble des questions soulevées par les organisations syndicales dont l'organisation du travail, la gestion des dossiers, la formation du personnel, la mise en place d'un moratoire sur le nouveau projet et tout ce qui a été repris dans le memorandum.

Des réunions mensuelles de suivi avec les représentants du personnel sont organisées. Depuis.

De la répartition du million d'euros dont il était question lors de la rencontre avec les syndicats, environ 500.000 euros sont consacrés à la création d'une cellule 'contrôle qualité' en soutien aux équipes sociales pour renforcer les contrôles sur la compétence territoriale, le suivi efficace des alertes transmises par le service public inspection sociale, les fameux clignotants ou encore la gestion des processus et procédures au travail.

Les risques de fraudes internes et externes seront limités par le biais d'actions ponctuels mais aussi structurels.

Et il y a un engagement en cours de 7 équivalents temps plein qui sont à la fois les juristes, des assistants sociaux et de spécialistes.

Les autres 500.000 euros sont consacrés aux renforts du département de l'action sociale et plus spécifiquement du middle management et du support administratif.

Et donc, il y a là aussi un engagement en cours de 7 équivalents temps plein, des responsables, des managers et des supports administratifs.

Est-ce que des fonds complémentaires ont été débloqués par la région ? La réponse simple, c'est non.

Et quelles mesures ont été prises afin d'améliorer les conditions de travail pour favoriser le recrutement des travailleurs de première ligne ? Il y a une vingtaine de recrutements qui sont en cours, dont 8 assistants sociaux depuis début décembre 2024 et dit avoir le plaisir de dire que le cadre est quasiment complet, ce qui permet évidemment de soulager les équipes.

La mise à disposition d'échéancier individuel pour faciliter le suivi des dossiers fait aussi partie des mesures mises en œuvre, ainsi que l'organisation des formations, notamment sur la compétence territoriale qui avait fait débat.

Il dit qu'il y a également un système de traduction en temps réel qui facilitera la communication entre la première ligne et les demandeurs d'aide, ainsi que la mise en œuvre d'un nouvel outil de ticketing, voilà, dit-il, tous les outils qui sont développés pour l'instant pour répondre à l'attente du personnel.

A. LARIDON dit que dans un premier temps il y a plusieurs mesures qui ont été mises en place qui vont dans le bon sens, mais après, dit-il, il est désolé de devoir un peu le rappeler mais donc face à l'annonce du million d'euros et donc notamment comme l'a dit Monsieur le Bourgmestre, la moitié de ce fonds qui irait justement pour aider dans le contrôle des dossiers, mais malheureusement la réaction des travailleurs et des travailleuses du 'CPAS' lors de cette réunion du 7 janvier dernier était plutôt d'huer que d'applaudir.

Pourquoi ? dit-il, parce qu'en fait, il ne se sentait encore une fois pas écoutés, parce que ça faisait depuis des années qu'ils disent qu'en fait ils ont besoin de mesures.

Et ce sont des mesures spécifiques dans leur plan d'urgence qui sont prises à ce sujet-là pour améliorer leurs conditions de travail, améliorer le travail de première ligne. Et là, quels sont les premières mesures sur lesquelles on a débloqué de l'argent ?

C'est pour contrôler plus que les travailleurs en fait, effectuent bien leur travail, alors que ce qu'ils disent, c'est que justement, qu'ils ont tellement de dossiers à devoir gérer qu'ils ne sont pas dans des conditions pour pouvoir effectuer pleinement leur travail correctement.

Il dit que lorsque Monsieur le Bourgmestre parle d'une partie du recrutement, il se dit quand même assez surpris qu'il y a en priorité du recrutement en termes de management, de force administrative, alors, comme on le sait et comme les travailleurs le disent depuis des années, c'est qu'il manque du personnel de première ligne.

Il dit que tant mieux s'il y a de nouvelles candidatures qui ont été ouvertes, mais comme toujours, la question va être, est-ce que ces travailleurs et travailleuses vont pouvoir rester parce qu'ils ont hâte d'être dans un environnement de travail digne de ce nom ? Et donc pour ça, je pense que c'est important justement qu'on puisse soutenir, écouter et respecter les travailleurs et en tout cas ils peuvent compter sur le soutien du groupe 'PTB/PVDA', dit-il.